



Lieu , le / /



## Lettre d'information personnel contact asymptomatique suite à la survenue d'un cas de covid-19 dans l'établissement

Madame, Monsieur,

Un cas de COVID 19 a été diagnostiqué au sein de l'établissement scolaire.

La maladie se transmet principalement par les gouttelettes (sécrétions projetées invisibles lors d'une discussion, d'éternuements ou de la toux) lors d'un contact étroit avec la personne malade, à partir de 48h avant l'apparition de ses symptômes et jusqu'à son isolement.

L'Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec le personnel de santé de l'éducation nationale, a identifié les personnes ayant été en contact avec la personne malade au sein de l'établissement scolaire. Vous faites partie de cette liste.

Aussi, nous vous invitons, **pour une durée de 14 jours** :

- A **rester en quatorzaine à domicile**. Si nécessaire (en l'absence de possibilité de télétravail), vous pouvez vous rapprocher de la plateforme départementale de l'Assurance Maladie afin de bénéficier d'un arrêt de travail.
- A mettre en place des **mesures barrières au domicile** (port du masque si possible en présence d'un tiers dans la même pièce, lavage régulier des mains). Dans ce cadre, vous avez la possibilité de retirer des masques chirurgicaux en pharmacie d'officine, sur présentation de votre carte vitale, en tant que contact à risque d'un cas confirmé de COVID-19 (après vérification par la pharmacie de l'enregistrement du contact dans la base de l'Assurance Maladie).
- A pratiquer une **surveillance de la température et de l'apparition de symptômes** => *si vous venez à développer des signes évocateurs du COVID comme de la fièvre, des frissons, une toux, des difficultés à respirer, une fatigue importante, des maux de tête, des douleurs musculaires, une altération du goût ou de l'odorat, nous vous invitons à contacter sans attendre un médecin pour une consultation ou une téléconsultation.*
- A contacter le laboratoire d'analyse le plus proche afin de réaliser un **test RT-PCR, 7 jours après le dernier contact avec la personne malade** atteinte du COVID, soit le .././..... Ce prélèvement sera

réalisé sur simple présentation en tant que contact à risque d'un cas confirmé de COVID-19 (après vérification par le laboratoire ou le lieu de prélèvement de l'enregistrement du contact dans la base de l'Assurance Maladie).

Par ailleurs, nous vous remercions de bien vouloir **informer de responsable de l'établissement scolaire du résultat de votre test dès réception.**

Si le test est positif, vous êtes invité également à consulter/téléconsulter auprès d'un médecin pour qu'il vous indique la conduite à tenir pour vous et les personnes de votre foyer.

Même **dans le cas où le test est négatif**, il sera nécessaire de rester en **quatorzaine à domicile jusqu'au .././.....**

Avec nos remerciements pour votre coopération, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.